DECLARATION DE PRELEVEMENT D'UN TAUREAU POUR L'UTILISATION EN INSEMINATION ARTIFICIELLE PRIVEE

La déclaration s'effectue par le détenteur au MOECB de sa zone, au plus tard 1 mois après le prélèvement et avant toute utilisation de la semence.

Je soussigné (e) :

Nom / Prénom : .....n° d'exploitation |__|__| |__|__|__| |__|__|

Adresse : .....

.....

|__|__|__|__|__| ..... Tél : .....
Code postal bureau distributeur

vous informe de la constitution d'un stock de semences du taureau :

Code pays : |__|__| Numéro national : |__|__| |__|__|__|__| |__|__|__|__|
Type racial : |__|__| Code race si connu : |__|__| Date de naissance : |__|__| |__|__| |__|__|__|__|

par

Nom de l'organisme : .....

Adresse : .....

.....

|__|__|__|__|__| ..... Tél : .....
Code postal bureau distributeur

Ce prélèvement a été effectué le : ...../...../.....et a donné lieu à la production de |__|__|__|__| doses identifiées par (si l'identification est différente du code pays avec le numéro national) .....

Je m'engage à :
- n'utiliser ces paillettes que sur l'exploitation où a eu lieu le prélèvement ;
- vous informer de tout fin de stock de ces paillettes ainsi constituées ;
- vous déclarer les IA réalisées avec ces doses pour qu'elles soient prises en compte par l'État Civil Bovin.

Fait à ....., le .....

Nom et Prénom du détenteur .....

Document France Génétique Élevage (FGE) - Aucune représentation ou reproduction intégrale ou partielle ne peut être faite sans le consentement de FGE